

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose la motion au nom du député de Moose Jaw.

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la présente motion est la même qui a été proposée au cours des sessions antérieures. Comme on l'a déjà signalé, l'étude demandée était un rapport confidentiel adressé au secrétaire d'État et, en tant que telle, est considérée comme un document confidentiel. Je demande donc que le député retire sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote.

M. Jerome: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ—LA POSSIBILITÉ DE MAJORATION DES IMPÔTS POUR LES CLASSES MOYENNES—LE GOUVERNEMENT ET LES PROPOS DU MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre au sujet des observations du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Selon le ministre, les programmes visant à enrayer la pauvreté ne sont soutenus que par les Canadiens à revenu moyen et il craint que la hausse des impôts ne vienne contrecarrer les désirs de ceux qui voudraient être riches. Le premier ministre me dirait-il si, le gouvernement ne se préoccupe pas à l'heure actuelle, des stimulants en faveur des Canadiens à revenu moyen?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, bien sûr qu'il s'en préoccupe et je crois que c'est ce que le ministre voulait dire.

M. Nowlan: Oh, non.

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Stanfield: Vu le chiffre exceptionnellement élevé du chômage pour le mois de mai, d'après les dernières données statistiques, et étant donné l'attitude qu'il vient d'exprimer sur les effets des impôts sur les stimulants, le premier ministre songe-t-il à de nouvelles mesures pour réduire le chômage, s'attaquer directement à la pauvreté et réduire du même coup le fardeau des programmes contre la pauvreté imposé aux Canadiens à revenu moyen?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si nous avons des annonces à faire à ce sujet en dehors de celles qui sont exposées dans le budget, nous les ferons.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, au sujet d'un renseignement que le premier ministre voudrait peut-être fournir. Le très honorable représentant songe-t-il à présenter à ce moment-ci une nouvelle mesure législative visant à réduire les avantages dont bénéficient les Canadiens à revenu moyen en

[M. Skoberg.]

vertu de la loi actuelle, et j'entends par là une nouvelle mesure autre que la hausse de 3 p. 100 dans l'impôt sur le revenu, qui entrera en vigueur de 1^{er} janvier et touchera vraisemblablement tous les contribuables?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'espère que le chef de l'opposition se souviendra de ce qu'il vient de dire la prochaine fois qu'il réclamera une hausse des prestations en faveur des pauvres au pays.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Comme les Canadiens à revenu moyen ou faible portent un fardeau fiscal tellement lourd et comme la quote-part des sociétés, qui était d'environ 45 p. 100 en 1950, est tombée à environ 12.5 p. 100 sous le régime actuel, le premier ministre voudrait-il songer sérieusement à augmenter la quote-part des sociétés?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne serais pas disposé à admettre les prémisses de cette question.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social exprimait-il la politique du gouvernement dans le discours qu'il a prononcé hier à Québec, alors qu'il a dit que la politique du gouvernement était d'épargner les riches, d'écorcher la classe moyenne et de séduire les pauvres par ses politiques fiscales?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, invariablement, quand les députés de l'opposition ont des questions à poser et qu'ils citent les paroles qu'un ministre a prononcées hors de la Chambre, ils déforment les faits.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je pense que le premier ministre vient de faire une déclaration très irréfléchie.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: S'il veut le contester, je dirais . . .

L'hon. M. Drury: A l'ordre!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement et je suivrai volontiers vos directives. Que je sache, le président du Conseil du Trésor n'est pas chargé de diriger les débats de la Chambre.

Une voix: Dieu en soit loué!

Des voix: Bravo!

• (1440)

L'hon. M. Stanfield: Je veux simplement dire à propos du rappel au Règlement que si le premier ministre désire contester la façon avec laquelle l'on cite les ministres, c'est son droit le plus absolu, mais il va encore plus loin que d'habitude lorsqu'il ternit la réputation de tous les membres de l'opposition comme il vient de le faire.